

Ts'ien-t'ang 錢塘 qui fait partie de la ville préfectorale de *Hang-tcheou*, dans le *Tche-kiang*. Il fixa sa résidence sur le pic occidental du massif montagneux du *T'ien-mou* 天目山 qui s'étend à l'ouest de *Hang-tcheou*. Il était fort versé dans les pratiques de la contemplation, et sa réputation de sainteté était si grande qu'on accourait de toutes parts auprès de lui; pour ne rappeler qu'un des incidents les plus notables parmi tous ceux qui pourraient être cités, il reçut la visite d'un religieux du *Nan-tchao* 南詔, dénomination qui, à cette époque, ne s'applique plus à un royaume indépendant, mais désigne simplement la province de *Yun-nan*; ce religieux étant venu à mourir, ses disciples peignirent le portrait du *ho-chang Tchong-fong*; lorsqu'ils rapportèrent cette image à *Tchong-k'ing* 中慶, c'est-à-dire à *Yun-nan fou*, elle émit un éclat extraordinaire qui embrasa tout le ciel; les assistants furent frappés d'admiration et c'est à partir de ce moment qu'une école du *dhyāna* commença d'exister dans le *Yun-nan*; on honora le *ho-chang Tchong-fong* comme le premier patriarche du *Nan-tchao* 奉師爲南詔第一祖¹⁾. Ce personnage vénéré fut d'ailleurs comblé d'honneurs par divers empereurs de la dynastie mongole: en 1318, Bouyantou khan lui conféra le titre honorifique de «maître du *dhyāna* de l'affection du Buddha qui illumine complètement et qui est vastement perspicace» 佛慈圓照廣慧禪師; le fameux lettré, peintre et calligraphe *Tchao Mong-fou* 趙孟頫, qui d'ailleurs était lui-même grand admirateur du religieux et qui avait autrefois fait son portrait, fut à cette occasion chargé par l'empereur de composer le texte d'une inscription en son honneur. En 1322, Gueguen

graphique rédigée en 1324 par le bhikṣu *Tsou-chouen* 祖順, dans l'inscription composée en 1330 par *Yu Tsi* 虞集, dans une inscription, qui paraît être de 1335, qui fut rédigée par *Song Pen* 宋本. Tous ces documents sont réunis à la fin du Recueil des écrits du *ho-chang Tchong-fong* (*Trip.*, éd. *Jap.*, vol. XXXIV, fasc. 9, p. 124 r°—127 v°).

1) *Trip.*, éd. *Jap.*, XXXIV, 9, p. 125 v°, col. 6.